Nouveau

Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste (TP OP)

Niveau 3

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Acquérir en 1 an des savoirs-faire et des connaissances théoriques dans le domaine du paysage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances et compétences du métier : maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces verts à vocation paysagère (parcs et jardins), être capable d'effectuer des travaux de maçonnerie, installer des systèmes d'irrigation, entretenir le matériel de l'ouvrier dupaysage.
- Obtenir le titre professionnel de niveau 3 (TP OP) de la Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 16 ans et de moins de 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Savoir lire, écrire et compter.
- Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation et de positionnement.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
  - 12 mois.
  - 420 heures au CFA (12 semaines).
  - Le reste du temps en entreprise avec 5 semaines de congés payés par an.
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
  - La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel.
  - Aucun frais de formation ne sera demandé. Le coût de la formation est pris en charge par les OPCO ou le CNFPT.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le titre pro ouvrier paysagiste est constitué de 3 blocs de compétences (modules), l'acquisition des 3 modules est nécessaire pour obtenir le Titre.
- Evaluation en fin de formation comprenant :
  - Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises.
  - Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse.
  - Entretien avec le jury.

CAMPUS AGROPOLIS

CODE RNCP : 37875 (20/07/23)
CODE NSF : 214
FICHE MÉTIER ROME : A1203

PROGRAMME DE FORMATION

ENTRETENIR UN ESPACE PAYSAGER

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire, entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse, tailler des arbres et des arbustes., abattre et débiter un arbre de petites dimensions, effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux, protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

VÉGÉTALISER UN ESPACE PAYSAGER

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire, protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices, réaliser un gazon ou une couverture végétale, planter des arbres et des arbustes, réaliser un massif ornemental.

POSER ET ENTRETENIR DES CIRCULATIONS, TERRASSES ET ÉQUIPEMENTS DANS UN ESPACE PAYSAGER

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices, poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager, réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager, poser et entretenir un réseau d'arrosage.

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
  - Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
  - Ouvrier paysagiste
  - Agent d'entretien des parcs et jardins
  - Ouvrier des espaces verts
- **Poursuite d'études :**
  - BP aménagement paysager

CONTACT

CFA Agricole de l'Hérault - Site de Béziers

967 Traverse de Colombiers, 34500 Béziers

04.67.28.46.69 cfa.herault@educagri.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus

© EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault 2024 - I.Dantand - 06/03/2024